



AFRIQUE

LA TENTE ARABE. — LES NOMADES ET LES SÉDENTAIRES. — COSTUMES FÉMININS DE L'ALGÉRIE.

La tente arabe s'installe sur un poteau central ayant 2 mètres 50 centimètres de hauteur; deux perches de 2 mètres de hauteur soutiennent l'édifice; les extrémités de la tente sont fixées au sol par des cordes de laine raidies sur des piquets plantés en terre. La couverture est une réunion de bandes tissées de laine et de poil de chameau, cousues ensemble. Chacune de ces bandes qu'on appelle *felidj* (au pluriel, *feldja*) a une largeur de 75 centimètres et 8 mètres de longueur. Le *felidj* est d'un dessin uniforme; les lignes brunes et blanches qui alternent avec des largeurs diverses ne changent jamais dans leurs dimensions respectives. Toutes les tentes sont semblables; elles ne varient que par le plus ou moins grand nombre de *feldja* et l'état de leur conservation. Dans les contrées où la gomme laque ou le kermès abondent, le *felidj* est teint en rouge, mais sans altération du dessin primitif. Quelques tribus, se rattachant à la noblesse religieuse, font surmonter le poteau central d'un bouquet de plumes d'autruche.

L'intérieur de la tente arabe ne contient pas de mobilier proprement dit. On place au pied du pilier principal deux ou quatre sacs, les *tellès*, qui contiennent la provision d'orge, de blé ou de dattes, nécessaire à la famille pour huit ou quinze jours. C'est à cette place que sont disposées, dissimulées par les *tellès*, les cachettes où les femmes mettent leurs petits trésors : la peau de bouc contenant les boucles d'oreilles dépareillées, les colliers, les grains de corail, les bijoux de diverses sortes. Chez les familles aisées, les objets précieux ont un écrin spécial, l'*ougada*, oreiller en laine ouvert par le milieu, que le maître de la tente pose sous sa tête pendant la nuit pour le garder plus sûrement. Un peu partout, la place est occupée par les ustensiles de cuisine et des outres pour l'eau, faites de peau de bouc, goudronnées à l'intérieur, munies de leur poil à l'extérieur; d'autres sacs, également en peau de bouc, mais non goudronnée et grossièrement mégissée, auxquels on donne le nom de *megoud*, renferment tantôt du grain, tantôt des objets indispensables à la vie, le sel, le poivre, quelques piments, de la viande sèche, etc.; puis, vient la série des objets en bois, en terre ou en sparterie : le *keskès*, employé pour la préparation du couscoussou; le *tabag* pour le servir, ainsi que pour offrir les dattes; la *guenina*, la tasse pour traire les chèvres; l'entonnoir pour le remplissage des outres; le *sindoukh* ou l'amphore, aux dimensions variées; le *guessaa*, le simple plat en bois; le petit moulin à bras pour la mouture du grain, etc., etc. Le foyer, généralement placé du côté de la campagne, est formé de deux grosses pierres réunies; une marmite en terre sert à cuire le repas. Si la tente est riche, elle possède un tapis, quelquefois deux, mais c'est l'exception. La plupart des gens dorment sur l'*asseïra*, la natte d'alfa ou de diss. Enfin, chaque tente possède un assortiment de cordes en laine mélangée de poils de chameau, et un assez grand nombre de liens en alfa et en diss. Ces cordes servent à attacher les chevaux au campement, ou à maintenir, dans les migrations, le chargement des mulets ou des chameaux.

A l'exception des montants et des piquets, aucun des accessoires de la tente ne doit être en bois ou en fer;

tout doit être fabriqué en alfa ou en diss, qui se tressent en cordes, et dont on fait des nattes, des paniers, des coussins, sans que le végétal subisse aucune altération préalable.

De même que le maître du lieu doit toujours être prêt à monter à cheval et à combattre, tout dans la tente doit pouvoir se plier, s'enlever, se répartir sur les bêtes de somme, facilement et avec rapidité. Tous les indigènes vivant de la vie nomade sont dressés dès l'enfance à ces manœuvres et aussi à des travaux divers; ils savent non seulement tisser l'alfa ou le diss, mais il n'est aucun d'eux qui ne soit en état, si un objet usuel vient à manquer, de le remplacer à l'instant. L'existence sous la tente exige que tout ce qui y est fabriqué à la main puisse l'être promptement, en tous lieux, par chacun.

Le soir venu, on clôt la tente en baissant les feldja de l'entrée; les vieilles femmes, les enfants, dorment d'un côté; les époux, de l'autre. Dans les régions froides, dans les montagnes, on entoure la tente et les troupeaux de branchages qui ne sont pas utiles seulement pour se préserver des intempéries, mais servent encore à se défendre contre les voleurs, les entreprises des amoureux et les attaques des fauves. Un *douar* est la réunion d'un certain nombre de tentes, habitées généralement par des membres de la même famille. (Chez les musulmans, la famille, par suite de la polygamie, de l'adoption, de la légitimité des enfants nés des femmes esclaves, de la parenté de lait, prend des proportions considérables.) Les tentes sont placées en rond, l'entrée regardant l'intérieur du douar.

La vie sous la tente diffère selon les occupations de ceux qui l'habitent. Le pasteur est nomade, et il change de campement tous les jours, s'il en est besoin ou si tel est son bon plaisir. Le laboureur est forcément retenu au champ de culture pendant un temps plus ou moins prolongé; son douar n'a pas la mobilité de l'autre et prend facilement l'aspect d'un village fixe. En Algérie, le nomade est l'Arabe saharien, le laboureur est le paysan tellien. Au printemps, pendant l'été, le Saharien, amène ses troupeaux dans les vertes campagnes du Tell; c'est l'hiver seulement qu'il retourne s'enfoncer dans les solitudes sahariennes. On dit que ce nomade, qui parle dans sa pureté native l'idiome du Coran, regagne avec d'autant plus d'empressement ces solitudes qu'il considère les campements sédentaires des laboureurs telliens comme des lieux inférieurs, corrompus. Dans sa vie de cultivateur, le paysan tellien se réserve tout ce qui n'est pas du domaine de la tente; c'est lui qui laboure, moissonne, dépique le grain, l'ensilote; il tond les brebis, surveille les troupeaux, court les marchés, enfin monte à cheval pour la chasse ou la guerre. La femme allume le feu, au matin, pour faire bouillir l'orge, prépare les galettes, compte le bétail, va à l'eau, au bois; elle traite les brebis, fait le beurre, nettoie les enfants; c'est elle qui tisse le felidj, les burnous, les tapis, etc.

Ainsi que nous le disons, pl. Afrique, au signe de la Tête de nègre, il n'y a pas de tribus errantes en Algérie; y en eût-il que la tente représentée leur conviendrait entièrement. La femme indigène, non seulement tisse la tente, mais encore la bâtit.

La Kabyle appuyée sur un vase, occupant le bas de la planche, est habillée pour un jour de cérémonie; elle est mariée, car la coiffure, l'*achouaou thabenikt*, annonce la femme soumise à la puissance conjugale; elle n'est pas mère d'un garçon, car on ne voit pas sur son front le radieux *thabezimth*, le bijou de forme ronde qui annonce qu'elle a donné un défenseur au village; à moins que depuis ce glorieux enfantement elle ne soit accouchée d'une fille et n'ait dû déposer le bijou dont elle s'enorgueillissait. La Kabyle qui se pare quitte la robe en chemise ordinaire, fixée par une ceinture simple, vêtement unique, à peine suffisant pour la préserver du froid et sauvegarder la pudeur; elle prend une robe à bords frangés, se couvre de ses bijoux émaillés et se drape de mouchoirs à dessins, de couleurs généralement voyantes. Ces draperies à plisures fines, souples, disposées avec goût, sont fixées aux épaules, aux hanches, et, comme un voile rejeté en arrière, elles descendent de la coiffure plate et caractéristique de la montagnarde habituée à porter des fardeaux sur sa tête. (Dans leurs villages les femmes kabyles ne se couvrent pas le visage, le voile étant réservé aux femmes de marabouts.)

Mais les grands jours, il ne s'agit pas seulement de prendre les vêtements, les bijoux d'exception; le matin même de la solennité, il faut se préparer à l'avance, et les préliminaires de la toilette, malgré la rus-



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Durin lith.

ticité de la vie en Kabylie, demandent plus de temps que n'en exige la recherche des jeux d'une draperie et sa fixation avec les *ibesimen*.

Quel que soit son âge, toute Kabyle teint sa chevelure; si noirs que soient naturellement ses cheveux, ils ne le sont jamais suffisamment à son gré. On emploie pour cet usage un composé de trois parties de noix de galle et d'un mélange de sulfate d'antimoine et de pyrite de cuivre; l'*hadida*; le tout délayé dans de l'huile d'olive, puis soumis à la chaleur, de manière à former une pâte. La chevelure, empreinte de cette mixture, doit rester sous le linge pendant trois jours; ce n'est qu'au bout de ce temps que les cheveux sont peignés, huilés, et que l'opération est terminée. Les sourcils se teignent par le même procédé.

Une femme en toilette a toujours sur elle, dans les plis de ses vêtements, parmi ses objets de parure, le petit étui en roseau ouvragé, avec l'aiguille dépolie en argent ou en fer, contenant le *kohl* ou *koheul*. A propos de cette teinture spéciale des cils, il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que la coquetterie n'est pas la raison unique de l'emploi de cet ingrédient qui, en Kabylie, n'est que du sulfure de plomb natif. Le *kohl* est considéré par les Arabes comme un véritable collyre, comme un remède souverain contre les ophtalmies dont on sait la fréquence dans ces climats. La couche pulvérulente que l'aiguille dépose sur les cils en les colorant d'un noir bleuâtre, qui a pour effet principal de donner de la douceur au regard, préserve, en outre, l'œil de la vivacité et de l'éclat des rayons lumineux.

La pommade de teinture pour les cheveux, et le fard employé par les femmes kabyles, sont des cosmétiques tout à fait primitifs. La salive joue un rôle important dans la confection du fard, et il en est de même pour son application, car c'est sur une couche de salive qu'on enlumine la joue. Ce fard se compose d'une gomme laque de belle couleur rouge, réduite en poudre, et d'alun mêlés en parties égales et incorporés dans une pâte faite de raisins secs, triturés avec de la salive que l'on ne se procure en quantité suffisante qu'en mâchant de l'écorce de noyer; roulée dans une poudre odorante, le *sembel*, cette première pâte devient un opiat que l'on fait sécher et dont on se frotte légèrement les joues, après les avoir préalablement mouillées de salive, comme on vient de le voir. Il paraît que les filles en toilette de mariage abusent de ce rouge un peu vif qui contraste d'une manière choquante avec le bistre de leur visage; mais les matrones, plus expérimentées, en usent si adroitement qu'il semble que le rose de leur visage soit sa coloration naturelle.

Dans les notices, Afrique, ayant pour signes : l'Étrier, le Canif, la Roue d'engrenage, etc., il est parlé assez amplement des Kabyles, du vêtement de leurs femmes, de leurs bijoux, du caractère de l'épouse, pour n'avoir à relever ici que quelques traits complétant leur physionomie. Le vase typique que tient notre dame kabyle est de cette argile commune, *thalakht*, très abondante partout en Algérie, dont sont faites toutes les poteries, depuis l'humble tasse jusqu'aux plus grandes amphores; les couleurs y sont fixées au moyen d'un vernis composé de résine de pin et d'un peu d'huile d'olive. Ce sont tous travaux de femmes, et les Kabyles montrent une grande habileté dans ces sortes d'ouvrages faits avec goût. Les principaux ustensiles de ménage dont elles peuplent le gourbi sont l'*assagoum*, l'*achmoukl*, l'*aziar*, ou les cruches à eau de diverses espèces dont quelques-unes rappellent, par leur forme, les amphores romaines; l'*aboukal*, le *thaboukalt*, pots à eau; des petits vases pour le lait, l'huile, etc., *tassa*, *thabouiddouth*; des casseroles pour la cuisson des galettes, *aferrah*, *tadjin*; des marmites, *thasilt*, *thakedourth*, *timesebbouith*, *thimeserbah*.

Relativement au découvert habituel du visage de la Kabyle dans son village, il est encore utile de savoir que les coutumes environnent cette liberté de certaines précautions. Les femmes doivent être respectées, être à l'abri de toute rencontre fâcheuse, de tout propos inconvenant, et même de tout regard indiscret. La loi interdit aux hommes de se trouver sur leur passage ou de se présenter à la fontaine pendant qu'elles s'y trouvent; s'il y a dans la localité plusieurs fontaines, il y en a de particulières réservées à leur usage exclusif; s'il n'y en a qu'une, les femmes ont des heures spéciales pour y puiser l'eau ou pour y laver, sans qu'aucun homme s'y trouve. La femme ne doit pas s'arrêter dans la rue; il lui est défendu d'y marcher en se regardant dans un miroir. « *Le miroir attire les amants aussi bien que les alouettes.* » Enfin, si elle est mariée, il lui est enjoint de ne pas sortir tête nue.

La montagnarde représentée ici a une beauté d'aspect et une franchise d'allure qui conviennent bien à son caractère empreint d'héroïsme. On sait que ces confectionneuses de cartouches, ces fondeuses de balles, ne se séparent pas de leur mari pendant la guerre; que leurs cris, leurs chants, se mêlent au bruit de la poudre; mais il faut savoir encore que, sur le champ de bataille où sa présence excite jusqu'au délire l'ardeur des combattants, la Kabyle se montre parée de tous ses bijoux. Elle est là comme un beau défi. Le costume reproduit a donc un double caractère : c'est la parure en temps de paix et c'est le costume du cérémonial guerrier.

A côté de cette Kabyle de la chaîne de l'Atlas et de Tunis, c'est-à-dire, de celle qui paraît la plus proche du type numide, se trouve, assise sur un divan, une autre femme indigène, dont la parure a tout à la fois des rapports et des dissemblances sensibles avec ce que l'on vient de voir. Cette seconde femme est de Biskra ou Biskara, ville principale du *Zab* ou, au pluriel, des *Ziban*, c'est-à-dire des oasis. Cette contrée est la partie extrême de la province de Constantine et se trouve à l'entrée du grand désert. Les habitants de Biskra ne sont pas de race arabe et leur souche est probablement quelque peu voisine de la Kabyle. Leur position les rapproche des Touaregs, et il semble, à voir cette femme surchargée de parure comme une idole syriaque, qu'un reflet direct asiatique, passant par l'Égypte et le Fezzan, se soit immobilisé dans le goût des dames du pays. Les cheveux nattés, le cercle orfévré, la jugulaire en chaînettes, les rangées de sequins, les colliers d'amulettes et d'orfèvrerie, les bagues, parlent assez pour qu'il soit inutile d'insister. Le vêtement supérieur est du genre de la palla des Kabyles, et attaché par des épingles du même genre. Cette femme a de légers stigmates au menton, à chaque joue, au front.

Quant à la Mauresque debout, en costume d'intérieur, qui figure dans ce tableau, elle offre un exemple en pied et une variante de deux fragments, n^{os} 5 et 8, qui se trouvent dans la pl. Afrique ayant pour signe la Tête de nègre. Cette femme est jeune et déjà lourde; c'est une de ces mauresques du *far-niente*, auxquelles l'âge donnera les formes exubérantes, sans lesquelles elles ne croient pas avoir tous les charmes de la distinction.

Documents photographiques.

Voir pour le texte : M. le Capitaine Villot, Mœurs, coutumes et institutions des indigènes de l'Algérie, Constantine, Bastide; 1871; MM. Hanoteau et Letourneux : la Kabylie, les mœurs et les coutumes kabyles, Paris, Challamel, 1873; 3 vol.

